

## LE TRAITEMENT A LA SORTIE



Le médecin va vous remettre ou à la personne que vous accompagnez une **ordonnance de sortie** qu'il vous expliquera. Lisez-la avant de quitter l'hôpital. Si vous vous posez des questions, n'hésitez pas à lui en parler. Il ne faut pas rester sans réponse.

**Le traitement peut être différent de celui pris auparavant.**

Si des médicaments pris avant l'hospitalisation ont été supprimés, le médecin hospitalier vous expliquera pourquoi.

Une **lettre de liaison** vous sera remise au moment de votre sortie comportant des informations sur vos changements de traitement ainsi que l'envoi d'un **compte rendu d'hospitalisation** dans les 8 jours à l'attention de votre médecin traitant.

## LE TRAITEMENT DE SORTIE ET LE RETOUR A DOMICILE

Il est important de **respecter le nouveau traitement.**

Au retour à domicile, ne prenez pas d'autres médicaments sans avis médical, notamment ceux prescrits avant l'hospitalisation et qui ont été arrêtés.

Si vous vous posez des questions, parlez-en à votre médecin traitant ou à votre pharmacien habituel.



### IRR - Centre de Réadaptation

Rue du Professeur Montaut  
54690 LAY-ST-CHRISTOPHE

Tél. (standard) :03 83 22 23 24

# Mes médicaments à l'hôpital

*Vous êtes hospitalisé ou l'un de vos proches est hospitalisé et vous vous posez des questions au sujet de vos (ou de ses) médicaments.*



## Que faire A l'ADMISSION ?



### *Apporter les ordonnances en cours*

**OUI** : Le jour de l'hospitalisation, il est essentiel que vous apportiez les dernières **ordonnances en cours** afin de permettre au médecin de poursuivre ou adapter le traitement. Il est important que vous signaliez aussi si vous prenez (ou la personne que vous accompagnez) des traitements qui ne nécessitent pas d'ordonnance : automédication, phytothérapie (plantes), etc. ; car ceux-ci peuvent avoir des conséquences sur d'autres traitements (interactions).

### *Apporter le traitement habituel*

Certains médicaments pris habituellement peuvent ne pas être disponibles à l'hôpital. Il peut être utile que vous les apportiez, afin d'**éviter toute interruption de traitement** les premiers jours de votre hospitalisation.

### *Si j'ai des médicaments avec moi, que dois-je faire ?*

Vous devez le **signaler** à votre médecin hospitalier ou à l'infirmière qui prendra les mesures nécessaires. Vous ne devez pas prendre vos médicaments personnels sans l'accord du médecin. Les médicaments seront soit remis à un de vos proches soit conservés dans le service jusqu'à votre sortie. Pensez à les demander lors de votre sortie.



## Que faire pendant l'HOSPITALISATION ?



### *Les médicaments apportés par des proches sont-ils autorisés ?*

**NON, en aucun cas** : il est très important de ne prendre aucun autre médicament que ceux qui sont prescrits par le médecin de l'hôpital et remis par les infirmier(e)s. En effet, des réactions entre les différents médicaments pourraient entraîner de graves complications.

### *Les médicaments prescrits à l'hôpital seront-ils exactement les mêmes que votre traitement habituel ?*

**NON, PAS TOUJOURS** : Le médecin du service adapte votre traitement à votre état de santé. Par conséquent, il peut arrêter certains de vos médicaments pris habituellement, ou en modifier la dose. Par ailleurs, à l'hôpital, il existe des médicaments exactement identiques à ceux disponibles en ville, mais portant un nom différent, les génériques. Ces derniers contiennent la même substance active que votre médicament. Ils ont les mêmes effets que le médicament original.

Il existe aussi des médicaments qui ne sont pas strictement identiques à ceux que vous prenez habituellement, mais qui ont une action tout à fait comparable.

Il est donc possible que durant l'hospitalisation, certains des médicaments habituels soient arrêtés, ou remplacés par des médicaments portant un autre nom.

### *En cas de difficultés à avaler les médicaments, que faire ?*

Si un comprimé semble trop gros ou une solution buvable a très mauvais goût, parlez-en au médecin ou à l'infirmière ; il peut exister d'autres présentations plus adaptées à vos besoins.